

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/mobilisation-unitaire-contre-la-proposition-de-loi-gaillot>

# Mobilisation unitaire contre la proposition de loi Gaillot

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : samedi 27 novembre 2021

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

# Mobilisation unitaire contre la proposition de loi Gaillot

« La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et la Confédération Nationale des AFC (CNAFC) réproouvent vigoureusement la proposition de loi de Madame Albane Gaillot, inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale par M. Christophe Castaner, président du groupe parlementaire LREM qui prévoit :

- " L'allongement des délais légaux d'accès à l'IVG de douze à quatorze semaines,
- " La suppression de la clause de conscience des professionnels de santé,
- " L'allongement des délais légaux d'IVG à domicile de 5 à 7 semaines de grossesse,
- " La pratique de l'IVG chirurgicale par les sages-femmes jusqu'à 10 semaines de grossesse,
- " La suppression du dernier délai de réflexion de 48 heures entre les deux consultations d'IVG pour les mineures.

La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et les AFC rappellent que les premières victimes de l'avortement sont les enfants à naître et leurs mères.

Elles considèrent que les députés de la majorité présidentielle devraient plutôt travailler afin que l'avortement ne devienne jamais une fatalité pour des raisons économiques ou de pression de l'entourage. Il est urgent de revoir les politiques d'accueil de la vie pour éviter à plus de 200 000 femmes par an d'être confrontées à ce drame contre lequel rien n'a été fait.

La Marche pour la Vie, la Fondation Jérôme Lejeune et les AFC souhaitent le rejet de cette proposition de loi.

Elles demandent de reconnaître l'avortement comme un problème de santé publique qui justifie de mettre en oeuvre une politique de prévention ainsi que le recommandent les conventions internationales.

- " Le président de la Marche pour la Vie, Nicolas Tardy-Joubert,
- " La présidente de la Confédération Nationale des AFC, Pascale Morinière,
- " Le président de la Fondation Jérôme Lejeune, Jean-Marie Le Méné
- " La porte-parole de la Marche, Alette Espieux,

Représenteront les milliers de signataires d'une pétition contre l'allongement à 14 semaines du délai de l'avortement, sujet pour lequel le président de la République est lui même en désaccord, et exprimeront leur opposition à cette proposition de loi, vivement contestée par la majorité des professionnels du secteur.

À 14 semaines, la vie est belle aussi

À 14 semaines, l'avortement = le démembrement\* d'un enfant

**\*Le Président du collège national des gynécologues et obstétriciens français, indique lui-même qu'à 14 semaines « la tête du fœtus est ossifiée et il faut l'écraser », et que « plus l'IVG est tardive, plus elle est dangereuse pour la femme ». Cet allongement est rejeté par 71% des professionnels concernés. »**

**Par Michel Janva**

**Site source :**

[le salon beige](#)